

N° de demande : _____

N° de reçu : _____

Demande de certificat d'autorisation | CAMION-RESTAURANT

Nul ne peut recevoir un camion-restaurant sur une propriété foncière localisée dans une zone établie au règlement de zonage en vigueur autorisant l'usage commercial et où un commerce est en exploitation sans obtenir préalablement un certificat d'autorisation, conformément aux dispositions du règlement n° 142-2021.

Nul ne peut recevoir, procéder à l'installation ou permettre l'installation d'un camion-restaurant (incluant ses équipements, objets et autres éléments liés) sans obtenir au préalable un certificat d'autorisation, conformément aux dispositions du règlement 142-2021.

Seul le commerçant accueillant le camion-restaurant peut déposer une demande de certificat d'autorisation.

Demandeur	
Nom :	_____
Commerce :	_____
Adresse :	_____
Téléphone :	_____ Courriel : _____

Emplacement	
Matricule :	_____ Lot : _____
Adresse :	_____

Périodes annuelles non consécutives (maximum 2 jours)		
Date d'installation	Date de retrait complet du camion-restaurant	Dates inconnues
No 1 _____	_____	<input type="checkbox"/>
No 2 _____	_____	<input type="checkbox"/>
No 3 _____	_____	<input type="checkbox"/>
No 4 _____	_____	<input type="checkbox"/>
No 5 _____	_____	<input type="checkbox"/>

Faisant suite à l'obtention d'un certificat d'autorisation, toute modification aux dates déclarées dans cette demande ou pour les dates projetées inconnues, celles-ci doivent être déclarées à la Municipalité au moins 72 heures avant l'installation d'un camion-restaurant sur la propriété visée, et ce, pour chaque période d'installation.

Description des aménagements et ouvrages nécessaires à son implantation			
Éclairage prévu :	<input type="checkbox"/> Oui	Si oui, celui-ci ne peut s'apparenter à de la signalisation routière et le faisceau de toute source lumineuse doit s'orienter de manière à ne pas causer de nuisance au voisinage.	<input type="checkbox"/> Non
Auvent intégré :	<input type="checkbox"/> Oui	Si, oui celui-ci ne peut dépasser la hauteur du camion ou de la remorque.	<input type="checkbox"/> Non
Filage, boyau ou tout autre équipement doit parcourir le sol :	<input type="checkbox"/> Oui	Si oui, les dispositifs doivent être recouverts et protégés par un équipement sécuritaire	<input type="checkbox"/> Non
Mise en place, à la disposition de la clientèle, d'au moins un contenant à déchet, à recyclage et à matière organique :			
	<input type="checkbox"/> Par l'exploitant ou propriétaire de l'emplacement	<input type="checkbox"/> Par l'exploitant du camion-restaurant	

Autres aménagements prévus

Intention d'affichage

	Installées, peintes ou fixées sur le camion-restaurant	Aucun affichage
Les informations relatives au menu et aux prix des produits alimentaires, uniquement lorsque ces informations sont installées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les inscriptions indiquant le nom, l'adresse et le logo de l'exploitant (ou restaurateur) du camion-restaurant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les coordonnées téléphoniques, de même que les coordonnées de site Web ou réseaux sociaux associés à la raison sociale de l'exploitant du camion-restaurant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les inscriptions de type « Commandez ici » et « Recevez ici »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Engagement

Je m'engage à procéder au démantèlement de tout élément installé dans le cadre de l'exploitation d'un camion-restaurant et à remettre la propriété dans un bon état de propreté dans un délai de vingt-quatre (24) heures de la fin de l'utilisation du site.

Initiales : _____

Document à fournir

- Un **plan type**, à l'échelle, démontrant la localisation du camion-restaurant (incluant ses équipements, objets et autres éléments liés) durant chaque période d'installation projetée (voir page suivante).

Tarif

Le tarif de **100 \$** est encaissé lors de la demande de permis et n'est pas remboursable.

Information concernant le dépôt de votre demande

Le présent formulaire doit être dûment rempli et signé et doit être déposé au Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité avec les plans et documents requis par les règlements d'urbanisme. Tous plans ou documents autres qui sont nécessaires à l'étude de la demande peuvent être exigés.

Nous communiquerons avec vous afin de compléter la demande et de vous informer lorsque le permis ou le certificat d'autorisation sera prêt.

Signature du demandeur

Je soussigné(e) _____ déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si le permis ou le certificat d'autorisation demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements municipaux en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter. Je comprends que cette demande ne constitue en aucun temps une autorisation d'effectuer les travaux demandés.

Date : _____

Signature : _____
(propriétaire ou procureur fondé)

Municipalité de Rawdon

3647, rue Queen
Rawdon (Québec) J0K 1S0

Téléphone : (450) 834-2596
Télécopieur : (450) 834-3031

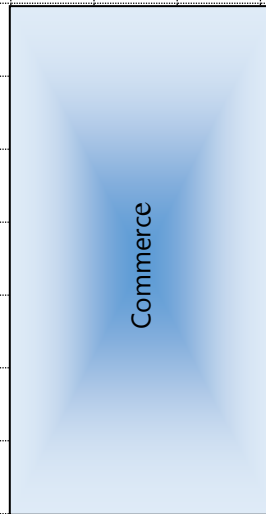
urbanisme@rawdon.ca
rawdon.ca

Plan type de la localisation du camion-restaurant

En plus de l'emplacement du camion-restaurant (incluant ses équipements, objets et autres éléments liés), veuillez indiquer l'allée véhiculaire. En aucun cas, l'emplacement du camion ne doit avoir pour effet d'obstruer une allée d'accès, une allée de circulation ou une case de stationnement pour personne à mobilité réduite.

Pour les terrains de coin, le camion-restaurant ne peut se trouver dans le triangle visibilité. La longueur du segment du triangle est fixée à six (6) mètres.

Le camion-restaurant doit se trouver à une distance minimale de 3 mètres d'une limite de propriété. Cette distance minimale est portée à dix (10) mètres lorsque l'usage est résidentiel.



Voie de circulation publique